

ONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

—
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

6ème RÉUNION DE 2012

Séance du 15 novembre 2012

CG 12/6^{ème} HV-01

**COMMISSION PERMANENTE
VACANCE DE SIÈGE
Remplacement de M. Jacques MOIGNARD**

—
L'an deux mil douze, le quinze novembre à 10 h 40 dans la salle des délibérations, à l'Hôtel du Département, les membres du Conseil Général se sont réunis sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général, pour compléter la Commission Permanente.

I - Décision de compléter la Commission Permanente

Monsieur le Président rappelle que conformément à l'article L. 3122-6 du code général des collectivités territoriales « *en cas de vacance de siège au sein de la Commission Permanente autre que le Président, le Conseil Général peut décider de compléter la Commission Permanente* » ;

Le siège de 4ème Vice-Président étant vacant depuis la démission de M. Jacques Moignard devenue effective au 3 août 2012, Monsieur le Président propose à l'Assemblée de compléter la Commission Permanente.

En application de ces dispositions,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GÉNÉRAL

- Décide, à l'unanimité, de compléter la Commission Permanente et de pourvoir le siège vacant de 4ème Vice-Président ;

II – Élection du 4ème Vice-Président

Monsieur le Président rappelle les conditions selon lesquelles doit être pourvu le siège vacant de 4^{ème} Vice-Président (procédure prévue à l'article L. 3122-5 alinéa 2 du code général des collectivités territoriales) et fait appel à candidature après avoir pris acte de la nouvelle composition du Groupe des élus socialistes qui lui a été communiquée conformément à l'article L. 3121-24 du code général des collectivités territoriales ;

Monsieur le Président enregistre la candidature de Monsieur Étienne Astoul.

—
.....*Délai légal d'1 H 00*.....
—

A l'expiration du délai légal de contestation, l'Assemblée ayant constaté qu'une seule candidature a été déposée, déclare M. Etienne Astoul élu Vice-Président du Conseil Général.

Le Président,

COMMISSION PERMANENTE

Président : M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général,

14 membres

9 Vice-Présidents

- M. Guy-Michel EMPOCIELLO
- M. Jean CAMBON
- M. Raymond MASSIP
- M. Etienne ASTOUL
- M. Jean-Paul ALBERT
- M. José GONZALEZ
- M. Ghislain DESCAZEAX
- M. Denis ROGER
- M. Jacques ROSET

5 Autres Membres

- M. Guy HÉBRAL
- M. Michel MARTY
- M. Jean LAVABRE
- M. Joël CAPAYROU
- M. Jean-Pierre QUÉREILHAC